

CODIFICATION ADMINISTRATIVE DU RÈGLEMENT VS-R-2011-29

## **SHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY**

### **AVERTISSEMENT**

Le présent document constitue une codification administrative du règlement VS-R-2011-29 adopté par le conseil municipal de la Ville de Saguenay.

Cette codification intègre les modifications apportées au règlement VS-R-2011-29.

Cette codification doit être considérée comme un document de travail facilitant la consultation du règlement VS-R-2011-29 en y intégrant les modifications qui lui ont été apportées.

S'il y a divergence entre la présente codification administrative et le contenu du règlement VS-R-2011-29 ou de ses règlements modificateurs, le texte original adopté et en vigueur est celui qui prévaut.

Liste des règlements pris en considération aux fins de cette codification administrative:

<b>No de règlement</b>	<b>No de dossier</b>	<b>Avis de motion</b>	<b>Adoption</b>	<b>Entrée en vigueur</b>
VS-R-2013-53	17104-01-003	03-12-2012	20-12-2012	20-06-2013
VS-R-2013-92	17104-01-004	04-03-2013	14-09-2013	09-09-2013
VS-R-2014-20	17104-01-005	30-09-2013	30-05-2014	31-05-2014
VS-R-2015-1	17104-01-006	03-03-2014	28-03-2015	27-03-2015
VS-R-2015-2	17104-01-007	11-08-2014	28-03-2015	27-03-2015
VS-RU-2016-123	17104-01-012	06-06-2016	03-10-2016	16-12-2016

## 1 Mise en contexte

À l'intérieur des terres, au nord de l'oekoumène québécois, se trouve une ville, « Saguenay », développée dans un immense parc naturel.

Assise sur un plateau, la ville forme un oasis traversé par un réseau de rivières et cours d'eau, entouré de montagnes, et à la porte de deux caractéristiques naturelles du Québec : le fjord du Saguenay et le Massif des Monts-Valin.

Septième ville en importance au Québec avec une population de 143 692 citoyens en 2006, Saguenay dispose d'une structure urbaine de premier niveau et est reconnue comme la métropole de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

La ville est constituée de trois arrondissements : Chicoutimi, Jonquière et La Baie (Figure 1). Elle s'étend sur un territoire de plus de 1 166 km<sup>2</sup>, ce qui en fait une des plus grandes villes du Québec en termes de superficie du territoire.

### Le fjord du Saguenay



Source : <http://www.bonjourquebec.com/ca-fr/routefjord.html>

### Arrondissement de Jonquière « La passerelle d'aluminium sur la rivière aux Sables »



Source : [http://jonquiere.areg.ca/photo\\_bienvenue\\_03.jpg](http://jonquiere.areg.ca/photo_bienvenue_03.jpg)

### Arrondissement de La Baie



Source : <http://www.quebecweb.com>

### Arrondissement de Chicoutimi



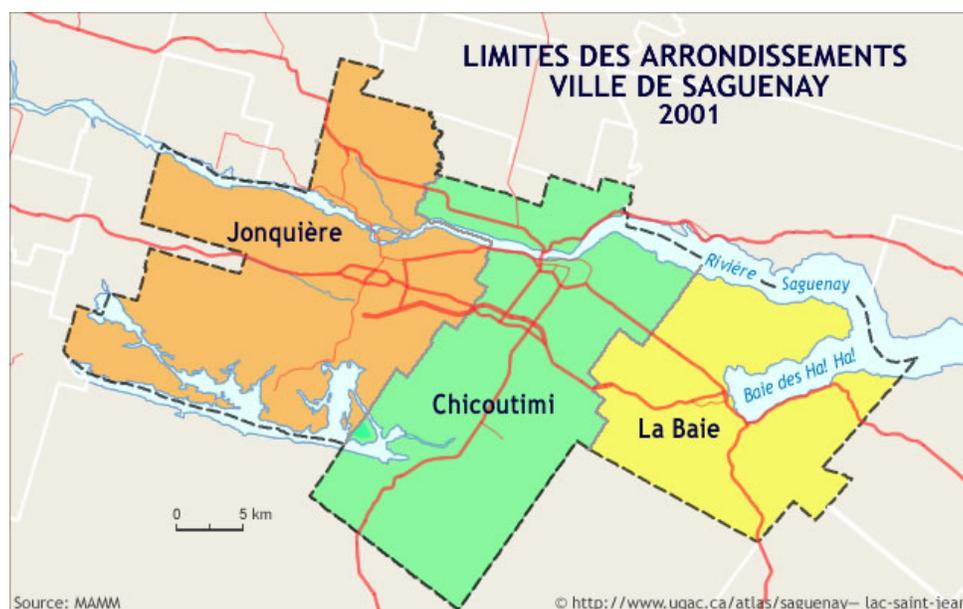
Photo : Paule Coutu  
Source: <http://www.ville.saguenay.qc.ca/portail/wps/portal/tourisme/albumphotos?lang=fr>

## 1.1 L'environnement économique

L'économie saguenéenne s'appuie sur trois secteurs d'activités qui totalisent 84% des emplois et près de 80% des entreprises. Ces secteurs d'activités sont le secondaire, le tertiaire/services à la consommation et le tertiaire/services publics.

La répartition de la structure économique est présentée au Tableau 1.

**Figure 1**  
La ville de Saguenay et ses arrondissements



**Tableau 1**  
Répartition des emplois et des entreprises par secteur d'activité à Saguenay

Secteur d'activité	Emplois	%	Entreprises	%
<b>Primaire</b>				
Total	4 050	5,1%	185	3,7%
<b>Secondaire</b>				
Total	19 295	24,3%	815	16,1%
<b>Tertiaire - Services à la consommation</b>				
Total	23 891	30,0%	2 333	46,1%
<b>Tertiaire - Services à la production</b>				
Total	8 623	10,8%	836	16,5%
<b>Tertiaire - Services publics</b>				
Total	23 660	29,8%	889	17,6%
<b>Grand total</b>	<b>79 519</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 058</b>	<b>100,0%</b>

Source : CLD de Saguenay, compilation Service de l'aménagement du territoire et urbanisme de Ville de Saguenay, 2006

Ainsi, Saguenay est à la fois un pôle commercial, un pôle institutionnel et un pôle industriel dont l'aire de rayonnement dépasse la région.

La présence de nombreux établissements, dont le rayonnement dépasse les limites de la ville et même du Saguenay—Lac-Saint-Jean, n'est pas étrangère à l'influence de Saguenay :

- Secondaire
  - Complexe Jonquière (aluminium)
  - Usine Grande-Baie (aluminium)
  - Usine Laterrière (aluminium)
  - Usine Kénogami (bois)
  - Installations portuaires
  - Entreprises de construction de niveau international (équipementiers)
- Tertiaire / services à la consommation
  - Centres d'achats
  - Centres-villes
  - Grandes et moyennes surfaces
  - Restaurants et hébergement
  - Spectacles
- Tertiaire / services publics
  - Université du Québec à Chicoutimi
  - Cégeps de Chicoutimi et de Jonquière
  - Hôpitaux de Chicoutimi, Jonquière et La baie
  - Base des Forces canadiennes
  - Centre fiscal
  - Sièges régionaux de ministères québécois et canadiens
  - Installations portuaires
  - Aéroport régional de premier niveau
  - Palais de justice
  - Sûreté du Québec

Saguenay est aussi le centre régional et extrarégional en matière de services professionnels, scientifiques et techniques. On y retrouve de grands bureaux d'ingénieurs ainsi que des « succursales » de grandes firmes nationales et internationales. On compte aussi parmi ces entreprises, des firmes régionales qui développent leur expertise à l'échelle mondiale dans la réalisation de grands chantiers.

Enfin, le fjord a permis de mettre en place les infrastructures maritimes et faire de Saguenay une destination pour les croisières internationales. De plus, les rivières, les grands espaces, les montagnes et le milieu urbain structuré constituent un potentiel pour le tourisme

d'aventure (vélo, kayak, motoneige, ski, etc.) et le tourisme urbain.

La carte 1 présente le déploiement de la structure économique de Saguenay sur l'ensemble de son territoire.

#### **Usine Alcan à Laterrière**



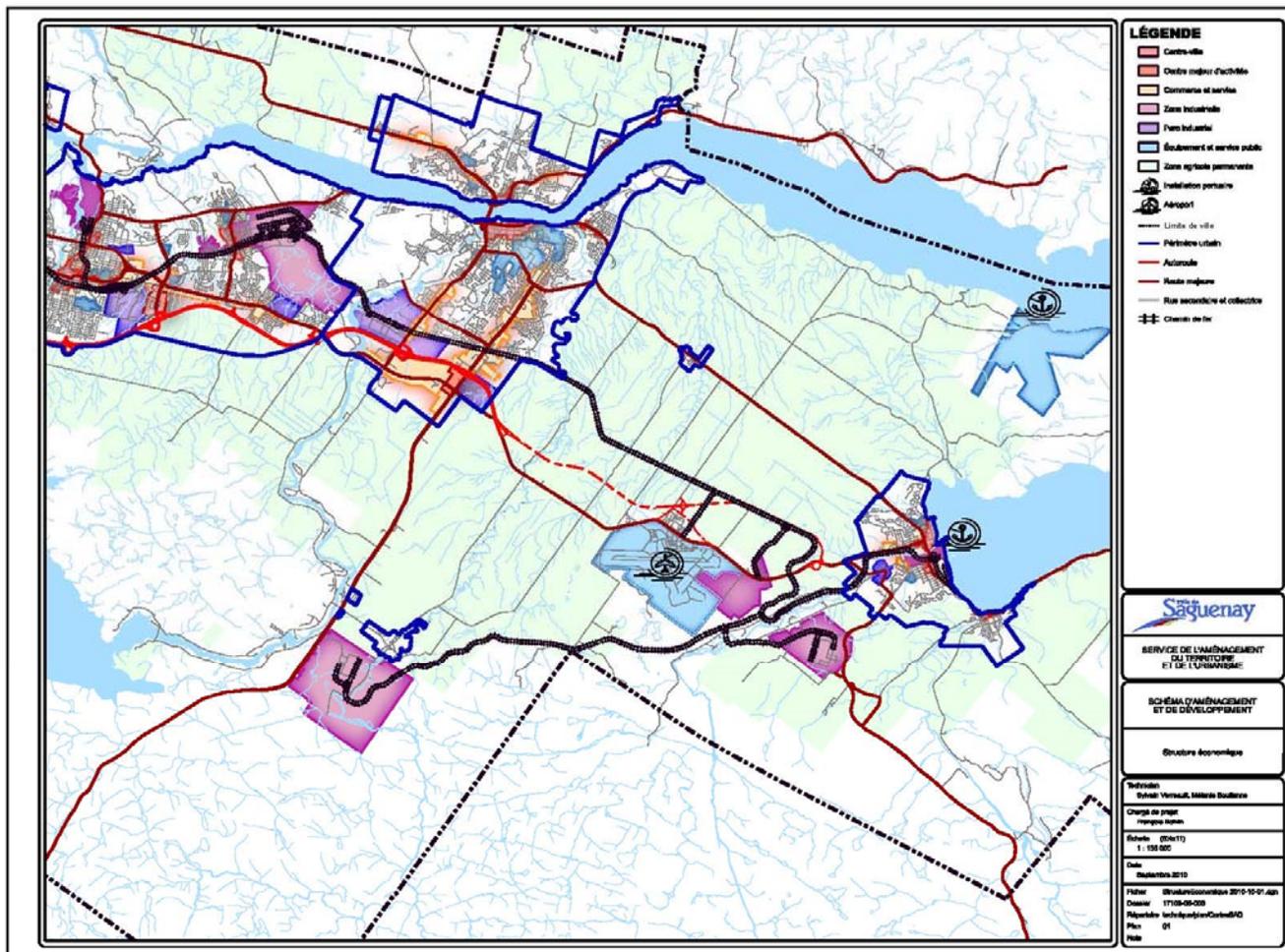
Source : <http://www.rivagedumoulin.org>

#### **Les installations portuaires à La Baie**



Source : <http://www.trainweb.org/oldtimetrains/shortlines/RS61a.jpg>

1.1.1.1.1 Carte 1 Structure économique



## 1.2 Les pôles d'emplois

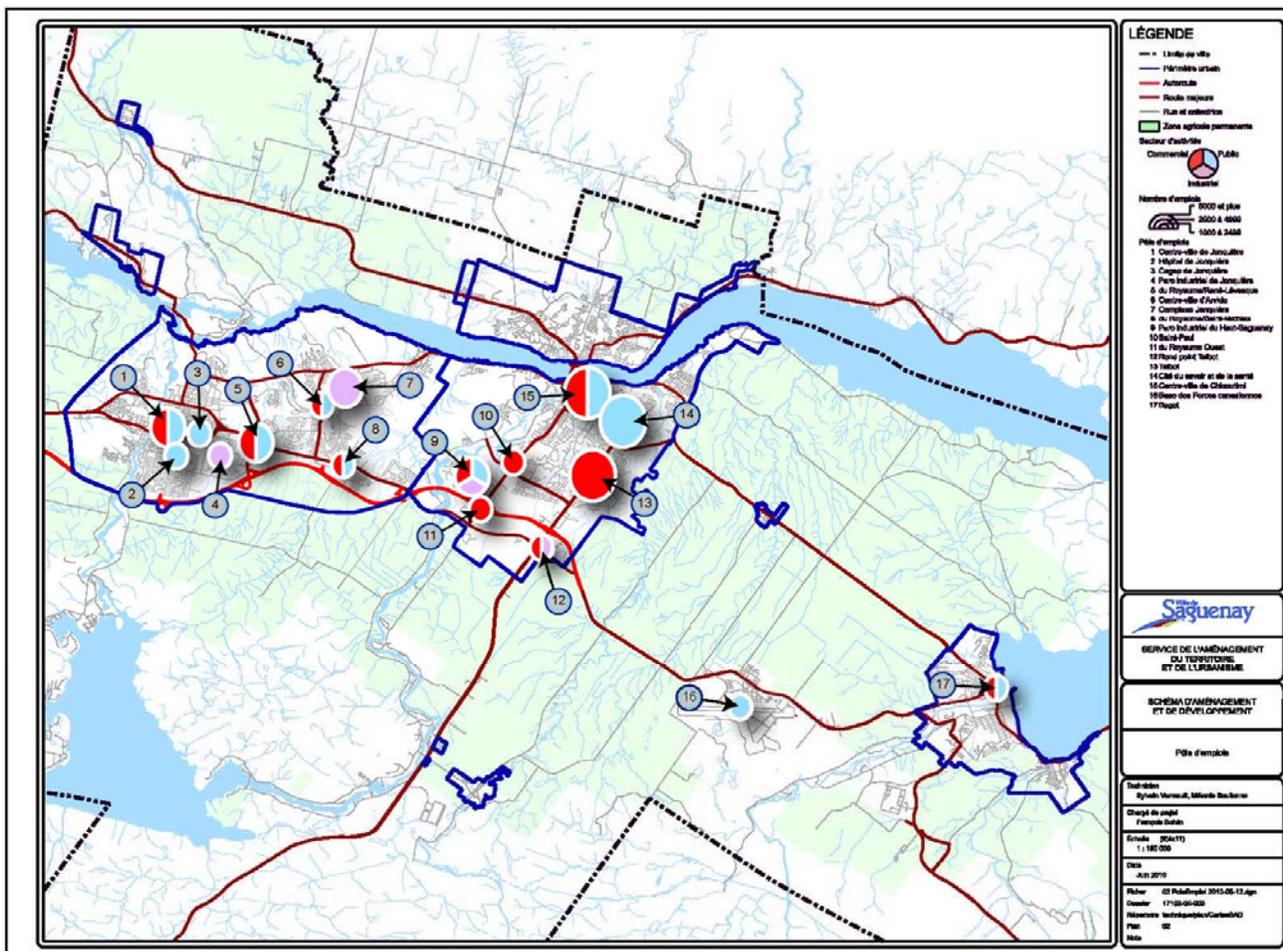
Le déploiement de la structure économique forme sur le territoire, des pôles d'emplois. Sur la carte 2, 17 pôles de 1 000 emplois et plus sont identifiés. Les pôles sont divisés en 3 catégories : 1 000 à 2 499 emplois, 2 500 à 4 999 emplois et 5 000 emplois et plus. Le Tableau 2 présente cette répartition.

**Tableau 2**  
**Les pôles d'emplois**

	Nom	Secteur	Nombre d'emplois
5 000 et plus	Talbot (axe commercial)	Arrondissement de Chicoutimi	8 800
	Pôle institutionnel de Chicoutimi	Arrondissement de Chicoutimi	7 600
	Centre-ville de Chicoutimi	Arrondissement de Chicoutimi	7 100
2 500 à 4 999 emplois	Complexe Jonquière (Rio Tinto Alcan)	Arrondissement de Jonquière	4 090
	Centre-ville de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	3 645
	Parc industriel du Haut-Saguenay	Arrondissement de Chicoutimi	3 400
	Du Royaume / René-Lévesque (axe commercial)	Arrondissement de Jonquière	3 100
1 000 à 2 499 emplois	Du Royaume / Saint-Mathias (grandes surfaces)	Arrondissement de Jonquière	2 100
	Base des Forces canadiennes	Arrondissement de La Baie	2 000
	Saint-Paul (axe commercial)	Arrondissement de Chicoutimi	1 800
	Parc industriel de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	1 585
	Pôle de services d'Arvida (noyau urbain)	Arrondissement de Jonquière	1 580
	Bagot (noyau urbain)	Arrondissement de La Baie	1 400
	Hôpital de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	1 280
	Du Royaume Ouest	Arrondissement de Chicoutimi	1 200
	Talbot (grandes surfaces)	Arrondissement de Chicoutimi	1 200
	Cégep de Jonquière	Arrondissement de Jonquière	1 050

Source : CLD de Saguenay, compilation Service d'urbanisme de Ville de Saguenay, 2006

1.2.1.1.1 Carte 2 Les pôles d'emplois



### 1.3 Les secteurs d'excellence

Saguenay occupe une place de choix dans les domaines suivants :

- Industrie mondiale de l'aluminium ;
- Défense nationale ;
- Industrie du bois ;
- Énergie hydroélectrique ;
- Industrie de la santé, de l'éducation et de la recherche.

#### Aluminium

Depuis 1926, année de l'entrée en opération de l'usine Arvida, le monde de l'aluminium est intimement lié à l'évolution de la ville de Saguenay. Rio Tinto Alcan (RTA) est au cœur même de cette industrie dans la ville de Saguenay. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est responsable d'environ 48% de la production québécoise d'aluminium primaire et de 5% de la production mondiale, soit 1 065 000 tonnes métriques. Rio Tinto Alcan emploie environ 6 500 personnes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dont plus de 4 000 à Saguenay.

#### Usine Alcan à Arvida



Source : [http://bilan.usherbrooke.ca/voutes/voute3/arvida\\_1927.jpg](http://bilan.usherbrooke.ca/voutes/voute3/arvida_1927.jpg)

De plus, en décembre 2006, Rio Tinto Alcan a annoncé la construction d'une usine pilote à son Complexe Jonquière afin de développer la technologie d'électrolyse exclusive AP-50. Cette usine pilote devrait produire initialement environ 60 000 tonnes d'aluminium par année et sera la plate-forme pour les générations futures de la technologie AP-50.

La nouvelle usine devrait permettre, non seulement de remplacer le complexe d'électrolyse de Jonquière par des unités performantes aux plans fonctionnel, énergétique et environnemental, mais aussi de créer une vitrine technologique qui pourrait susciter des opportunités exceptionnelles.

Par ailleurs, la région a été reconnue par le gouvernement du Québec comme la « Vallée de l'aluminium ». Cette reconnaissance implique de généreux incitatifs aux entreprises dont les crédits d'impôt sur l'accroissement de la masse salariale. Elle représente la plaque tournante pour faire croître des entreprises présentes sur le territoire et pour favoriser l'implantation de nouvelles PME.

En ce qui concerne la ville, elle offre une panoplie d'infrastructures dont des centres de recherche, des programmes de formation branchés sur les réalités économiques et axés spécifiquement sur la transformation de l'aluminium et une main-d'œuvre qualifiée et disponible. Elle accueille notamment sur son territoire : le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), le Centre des technologies de l'aluminium (CTA), le Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL), des programmes de formation collégiaux et universitaires, de même que des programmes gouvernementaux et plusieurs entreprises technologiques afférentes.

#### Le Centre des technologies de l'aluminium



Source : [http://imi.cnrc-nrc.gc.ca/images/francais/cta\\_photo.jpg](http://imi.cnrc-nrc.gc.ca/images/francais/cta_photo.jpg)

#### Base militaire

La base militaire de Bagotville a été créée en 1942 et avait pour mission première de protéger les barrages de la compagnie d'aluminium Alcan et de dispenser de l'entraînement pour les pilotes.

La 3<sup>e</sup> Escadre de Bagotville, base d'attache du CF-18, est une des deux seules bases de chasseurs du Canada et la seule au Québec. Elle accomplit des missions de défense aérienne, de soutien au combat et de recherche et sauvetage.

Avec plus de 1 350 employés, militaires et civils, la base aérienne des Forces canadiennes de Bagotville est l'un des plus importants employeurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son

aéroport offre un mélange de trafic aérien militaire et civil. Elle possède deux pistes perpendiculaires et peut recevoir tous les types d'aéronefs.

Afin de mieux faire valoir son histoire, la base de Bagotville et la 3e Escadre inaugureront le 18 juin 1997, le Musée de la Défense aérienne de Bagotville et son programme de visites publiques guidées de l'escadre.

#### **Base militaire de Bagotville**



Source : [http://avionique.free.fr/IMG/jpg/tarmac\\_de\\_bagotville.jpg](http://avionique.free.fr/IMG/jpg/tarmac_de_bagotville.jpg)

Entre 2008 et 2015, la base de la Force aérienne du Canada à Bagotville recevra un nouveau bataillon d'intervention rapide, ce qui représente un investissement d'environ 300 millions \$. Au moins 550 militaires supplémentaires seront déployés à Bagotville pour former cette nouvelle escadre et le nouveau contingent d'urgence aura pour mandat d'appuyer l'équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces armées canadiennes<sup>1</sup>.

La présence d'une base militaire à Saguenay implique certes des opportunités dans les cadres civil et militaire (services industriels, tourisme, ingénierie, construction et entretien d'aéronefs).

#### **Bois**

Les forêts sont omniprésentes au Saguenay—Lac-Saint-Jean puisqu'elles couvrent environ 90% de son territoire. La vie socio-économique y est conditionnée en grande partie par l'industrie forestière, celle du sciage et des pâtes et papiers et ce, dans de nombreuses municipalités de la région. Les récoltes annuelles de bois avoisinent les 9 millions de mètres cubes, ce qui représente

20% de toute la matière ligneuse produite au Québec.

#### **Forêt boréale**



Source : <http://ecoles.csdn.qc.ca/stemarie/marcel/boréale.jpg>

Étant le centre administratif, économique et de recherche régionale, la ville de Saguenay est intimement liée à l'industrie du bois. La filière forestière y est bien développée puisque près de 40 entreprises qui emploient plus de 1 350 personnes sont localisées à Saguenay. La ville de Saguenay compte sur une diversité d'entreprises dans le domaine : fabrication de portes et fenêtres, produits de charpente de bois, préfabrication de bâtiments en bois, préservation du bois, scieries, usines de carton, de panneaux et de papier, etc.

De plus, il existe plusieurs organismes de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi :

- Groupe de recherche sur les ressources renouvelables en milieu boréal;
- Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois;
- Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales;
- Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale.

L'industrie forestière de Saguenay est confrontée à divers enjeux, celui de l'approvisionnement durable, à la pénurie de travailleurs, principalement en forêt, à l'intégration des entreprises et au déploiement de la deuxième et de la troisième transformation.

Avec la recherche déployée à l'UQAC, le programme de formation en foresterie dispensé au Cégep de Chicoutimi et le savoir-faire des sociétés d'ingénierie régionales, il existe à Saguenay une armature capable de contribuer à la consolidation d'une industrie forestière ingénieuse et durable.

<sup>1</sup> Allocution de l'Honorable Gordon J. O'Connor, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de l'annonce de l'Escadre expéditionnaire de la force aérienne.

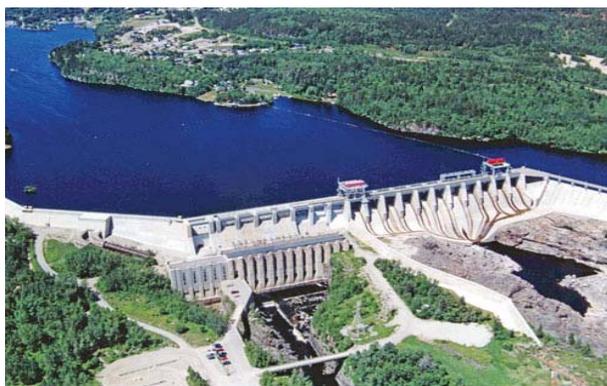
## Énergie

Actuellement sur le territoire de Saguenay, on retrouve dix centrales hydroélectriques pour une puissance totale installée de 1 277,87 MW. De ce nombre, deux centrales (Pont-Arnaud et Chute-Garneau) ne sont pas en opération. Mentionnons que toute l'énergie produite à Saguenay est d'origine hydroélectrique.

Ces centrales appartiennent à cinq propriétaires dont Abitibi-Bowater inc., Ville de Saguenay, Hydro-Québec, Rio Tinto Alcan inc. et Elkem Métal Canada inc. Sur un total de dix centrales, sept sont de propriété privée et servent pour des fins de production industrielle de la ville. Ces centrales produisent 98,9 % (1 264,95 MW) de l'énergie produite à l'intérieur des limites de Saguenay. Le plus gros producteur est Rio Tinto Alcan (1 144 MW), suivi d'Abitibi-Bowater (83 MW). Enfin, mentionnons que les centrales à Saguenay produisent 35% de l'énergie hydroélectrique régionale.

En plus de sa centrale de la rivière aux Sables, Saguenay projette le réaménagement des centrales de Pont-Arnaud et Chute-Garneau. De plus, elle évalue le potentiel énergétique global de son territoire.

### Barrage de Chute-à-Caron sur le Saguenay



Source : <http://www.energie.alcan.com/index.php?id=5>

En termes de localisation, on retrouve deux centrales sur la rivière Saguenay, une sur la rivière Shipshaw, trois sur la rivière aux Sables et quatre sur la rivière Chicoutimi. Les deux centrales sur le Saguenay sont alimentées par le bassin hydrographique du lac Saint-Jean, celle sur la rivière Shipshaw par le réservoir Pipmuacan et les centrales des rivières Chicoutimi et aux Sables par le réservoir du lac Kénogami.

La présence de ces infrastructures a permis le développement d'un nouveau créneau spécialisé pour plusieurs entreprises de Saguenay. Que ce soit pour la gestion de projet, la conception, la construction, la surveillance ou l'entretien des infrastructures liées à la production, au transport et à la distribution d'électricité, les entreprises saguenéennes possèdent maintenant une expertise qui leur permet de se diversifier et de déployer leur savoir-faire partout dans le monde. Plusieurs firmes de génie, de construction et de fabrication ont pu développer de nouveaux marchés grâce à leur expérience acquise dans la région.

De plus, la Chaire en givrage atmosphérique de l'UQAC augmente le savoir-faire et la reconnaissance de la ville et de la région dans ce domaine.

## La santé, l'éducation et la recherche

Le CSSS de Chicoutimi compte 3 500 employés et 230 médecins.

Le centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi (CSSSC), désigné Centre affilié universitaire régional pour sa mission hospitalière, participe de façon significative à la formation de professionnels du domaine de la santé et des services sociaux.

Depuis septembre 2006, il offre, en collaboration avec l'UQAC, le programme complet de formation médicale délocalisé de l'Université de Sherbrooke. Sa mission d'enseignement médical porte en particulier sur la médecine familiale, les spécialités de base et la pharmacie.

### Le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi



Source : <http://hebdomsblogue.canoe.ca/lereveil/2007/02/>

La mission de recherche du CSSS (CAUR) de Chicoutimi regroupe actuellement une centaine de personnes : chercheurs, étudiants aux cycles supérieurs, personnel hautement qualifié et personnel administratif ou de soutien à la recherche. Le CAUR de Chicoutimi héberge également trois chaires de recherche: la Chaire de recherche du Canada en génétique préventive et génomique de l'Université de Montréal, la Chaire de recherche du Canada sur les déterminants génétiques de l'asthme de l'Université du Québec à Chicoutimi et la Chaire de recherche sur les maladies chroniques en première ligne.

Le CSSS de Chicoutimi héberge la Biobanque, une plate-forme technologique de Génome Québec de calibre international, qui place la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean au cœur des innovations mondiales.

La Biobanque soutiendra également des projets d'envergure, comme ECOGENE-21, un vaste programme de recherche trans-universitaire, réalisé au nom de l'Université de Montréal et entièrement coordonné depuis Saguenay. ECOGENE-21 vise le développement, l'évaluation et l'application de nouvelles technologies et connaissances en génomique et dans les autres sciences « omiques », à l'échelle des communautés.

À titre d'institution d'enseignement supérieur, l'Université du Québec à Chicoutimi œuvre aux trois cycles d'études et est active en recherche et création.

Par le transfert des connaissances, elle partage avec les populations qu'elle dessert (Saguenay—Lac-St-Jean, Charlevoix, Côte-Nord, les communautés amérindiennes) et les organismes qui composent ces collectivités, les objectifs de développement et d'innovation exprimés par le milieu. En retour, par son insertion dans le milieu, l'UQAC devient un lieu de partage et de transfert des savoir-faire développés par les collectivités régionales concernées.

### Le pavillon des Humanités



Source : <http://www.pomerleau.ca>

Les activités de recherche en cours à l'UQAC sont structurées en fonction de certains créneaux.

Certains créneaux sont qualifiés de **créneaux d'excellence**. Ces derniers correspondent aux axes de développement permettant de regrouper plusieurs équipes et projets de recherche, et ce, sur une période de plusieurs années. Plusieurs sont intégrés aux priorités de développement socio-économique de la région, soit dans le cadre des projets ACCORD du ministère de Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, soit dans le cadre d'ententes spécifiques promues par la Conférence régionale des élus. C'est pourquoi ils sont identifiés de façon particulière. Ces créneaux sont :

- Forêt boréale – créneau d'excellence (écologie forestière, écologie aquatique, écologie de la faune, chimie des produits naturels bioactifs, thermotransformation du bois) ;
- Études de populations – créneau d'excellence ;
- Aluminium – créneau d'excellence (production, métallurgie) ;
- Givrage atmosphérique – créneau d'excellence (infrastructures de transport d'énergie, produits antigivrants) ;
- Ressources minérales – créneau d'excellence (exploration minérale, hydrogéologie, métallogénie).

Enfin, l'UQAC s'ouvre sur le monde et accueille, à chaque trimestre, des étudiants originaires de 30 pays différents. De l'Algérie, du Bénin, de la Chine, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de la France, du Gabon, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du Sénégal, de la Tunisie et du Zaïre, ils sont près de 200, annuellement, à profiter d'un milieu d'études et de vie des plus dynamiques et

enrichissants, en plus d'un choix de programmes varié à tous les cycles d'études.

## 1.4 Transports

Le transport constitue un élément essentiel de l'activité économique. Grâce aux systèmes de transport, les déplacements des personnes et des marchandises sont possibles à travers la ville, le pays et le monde. L'efficacité des modes de transport est en évolution constante et nécessite des infrastructures adéquates.

Le territoire de Saguenay est desservi par les quatre modes de transport qui sont reliés aux grands réseaux nationaux.

### Transport routier

Le territoire de la ville est desservi par l'autoroute 70 dont une section reste à terminer (*voir carte 3*). Construite dans une direction est-ouest, cette autoroute traverse la ville et a un effet structurant. Elle permet entre autres :

- Le développement et la structuration des trames urbaines, industrielles et commerciales ;
- L'amélioration des échanges et des déplacements entre les arrondissements ;
- Des déplacements efficaces et sécuritaires de la circulation lourde ;
- Des déplacements efficaces et sécuritaires de la circulation de transit.

De plus, trois routes nationales et une route régionale font le lien entre Saguenay et les autres régions du Québec :

- La route 175, traverse la réserve faunique des Laurentides, donne accès à la région de la Capitale-Nationale et constitue la principale voie d'accès extrarégionale. Elle permet de relier la ville aux grands centres urbains du Québec et des États-Unis.
- La route 170 assure un lien entre le Saguenay et la région touristique de Charlevoix à l'est et le Lac-Saint-Jean à l'ouest.
- La route 172, de l'arrondissement de Chicoutimi vers Tadoussac, assure un lien entre le Saguenay et la région de la Côte-Nord. Elle accueille la circulation lourde en provenance de la Côte-Nord vers la Capitale-Nationale.

### Transport maritime

La ville compte une administration portuaire canadienne et des installations portuaires privées. L'Administration portuaire de Saguenay fait partie de 19 administrations portuaires canadiennes (et des cinq du Québec) créées en vertu de la Politique maritime nationale de 1995, étant jugées essentielles au commerce intérieur et international du Canada. C'est le seul port public de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

L'Administration portuaire du Saguenay dispose de deux principaux terminaux soit un à La Baie, le terminal maritime de la Grande-Anse voué à la réception et au transbordement de marchandises générales, vrac solide et vrac liquide et l'autre à Chicoutimi à Pointe-à l'Islet soit le terminal pétrolier Albert-Maltais qui servait à la réception d'hydrocarbures. Ce dernier qui n'était plus en exploitation depuis 1992 a été démoli en août 2007.

Les objectifs de l'Administration portuaire de Saguenay pour le terminal maritime de Grande-Anse sont notamment de :

- Préserver l'intégrité de la voie maritime du Saguenay ;
- Rattacher les installations à une ligne de chemin de fer et aux principaux axes routiers de la région et du Nord ;
- Consolider la position stratégique de l'Administration portuaire du Saguenay en participant notamment au développement d'un parc industrialo-portuaire à proximité des installations ;
- Préserver les qualités extrinsèques du terminal maritime de Grande-Anse (conserver son isolement par rapport aux activités urbaines).

L'Administration portuaire du Saguenay est aussi responsable d'un quai de croisière. Ce terminal dont l'aménagement a été complété en 2008 et qui porte le nom de quai de Bagotville est en exploitation et est disponible pour accueillir les plus grands navires de croisière du monde. Il est situé sur la rivière Saguenay, dans la Baie des Ha! Ha! à environ 54 milles nautiques de la jonction de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent.

Enfin, les installations portuaires de la compagnie Rio Tinto Alcan se situent dans le secteur Port-Alfred à l'est de la rivière à Mars. Elles servent de transbordement des intrants de ces

usines d'aluminium et des exportations de ces productions.

### Terminal de Grande-Anse



Source : Port Saguenay

### Transport aérien

Le territoire de Saguenay est muni d'infrastructures de transport aérien de premier plan grâce à la présence de la base des Forces canadiennes de Bagotville dans l'arrondissement de La Baie et offre des équipements importants :

- Trois pistes adaptées à l'aviation civile et militaire ;
- Une aérogare ;
- Une tour de contrôle et des services météorologiques.

L'aéroport offre donc des services de passagers réguliers. Les trois pistes d'atterrissage peuvent recevoir tout type d'avion.

### Aéroport de Bagotville



Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Bagotville-aerien.jpg>

Afin de développer le créneau de l'aéronautique dans la région et de tabler sur les infrastructures comme la base des Forces canadiennes et l'aéroport de Bagotville, la Ville de Saguenay est

en train de mettre sur pied un parc aéroportuaire à proximité de l'aéroport.

### Transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire qui existe sur le territoire de la ville comprend :

- Un réseau appartenant au Canadien National effectuant le transport des passagers et de marchandises à partir de Jonquière vers Saint-Bruno, Garneau, Shawinigan, Joliette et Montréal;
- Un réseau appartenant à la compagnie Roberval-Saguenay reliant les principales industries et les principaux parcs industriels de Saguenay aux installations portuaires de Rio Tinto Alcan à La Baie et au réseau du Canadien National à Jonquière;
- Une gare principale de voyageurs à Jonquière;
- Un centre de réparation du matériel;
- Une installation de transbordement de conteneurs;
- Une industrie de locomotives privées;
- Deux cours de triage.

### Réseau cyclable

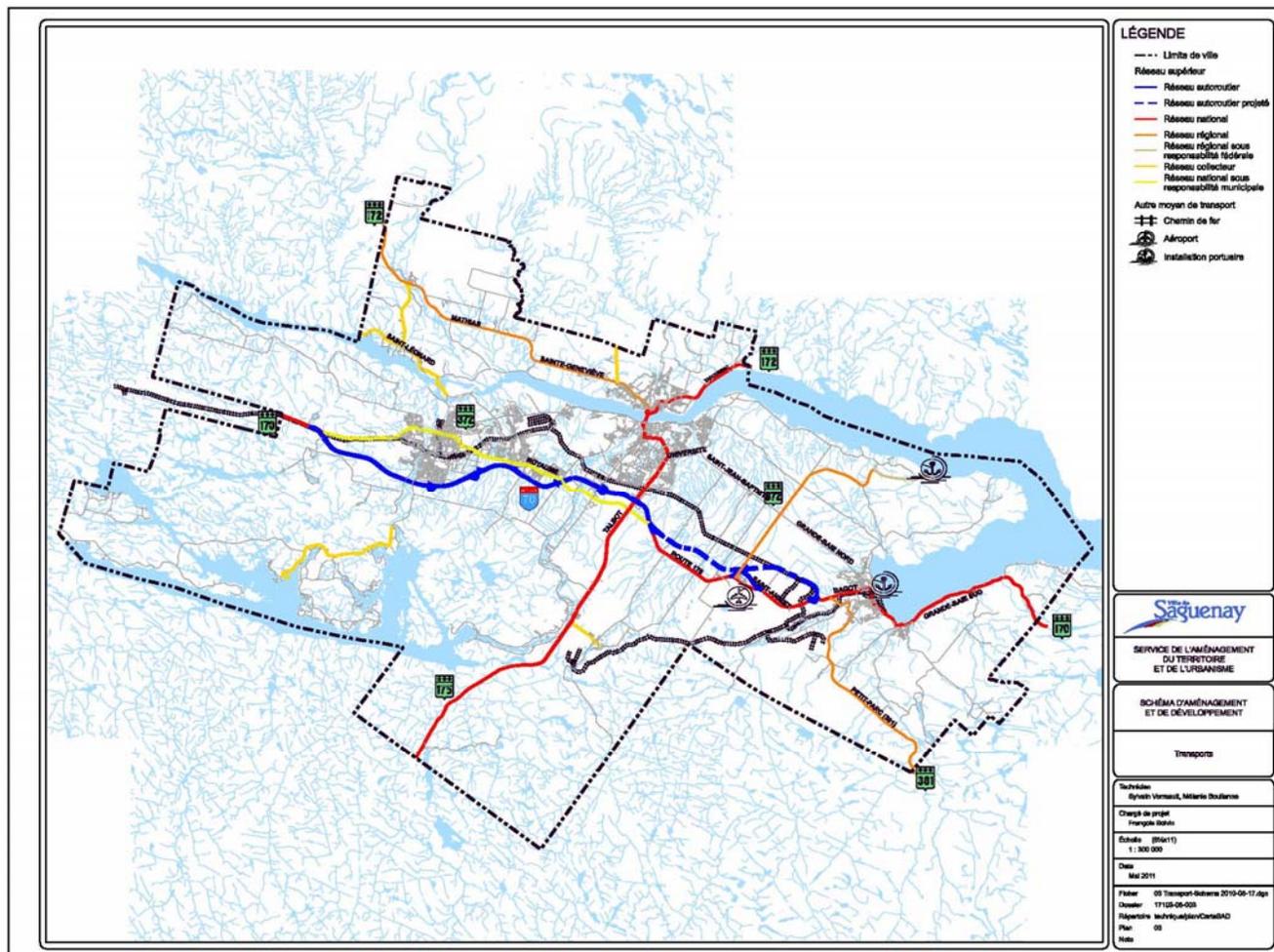
La Route Verte traverse le territoire de Saguenay. Elle constitue le lien entre la Véloroute des Bleuets, au Lac-St-Jean et Tadoussac, porte d'entrée de la Côte-Nord.

À partir des limites de la municipalité d'Hébertville, le tracé longe le lac Kénogami et traverse les anciennes villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie jusqu'au quai de croisière. Ensuite, un traversier est prévu pour amener les cyclistes jusqu'à Sainte-Rose-du-Nord.

Un second tracé de la Route Verte est actuellement planifié à partir du site du Vieux Port de Chicoutimi jusqu'à Saint-Fulgence via la route 172.

De plus, le projet de la Véloroute des cols du fjord constitue un parcours de 320 km dont les sommets sont la ville de Saguenay, Tadoussac et Saint-Siméon. Le parcours de 3 500 mètres d'ascension présente des défis recherchés par un grand nombre de cyclistes mais qui ne se trouvent présentement qu'aux États-Unis et en Europe.

1.4.1.1.1 Carte 3 Transports



**LÉGENDE**

- Limite de ville
- Réseau supérieur
- Réseau autoroutier
- - - Réseau autoroutier projeté
- Réseau national
- Réseau régional
- Réseau régional sous responsabilité fédérale
- Réseau collectif
- Réseau national sous responsabilité municipale

Autre moyen de transport

- Chemin de fer
- Aéroport
- Installation portuaire

**Saguenay**

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
ET DE L'URBANISME

SCHEMA D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT

Transports

Technicien  
Sylvain Normand, Marie-Ève Boulerne

Chargé de projet  
François Bégin

Échelle (0/0/1)  
1 : 300 000

Date  
Mai 2011

Fichier 09 Transports-Saguenay 2010-06-17.dwg  
Dessiné 11/02/09/02  
Rapporteur Michel Gauthier/Carole DAD  
Plan 08  
Note

## 1.5 Aire de rayonnement

La localisation de la ville offre aux entreprises, un accès au marché nord-américain, aux ressources naturelles et aux grands chantiers de construction du Centre et du Nord-du-Québec.

### Accès au marché nord-américain

Saguenay offre un accès facile pour les entreprises et la main-d'œuvre à l'ensemble des territoires situés dans le marché nord-américain.

Plus particulièrement, le premier marché directement accessible est celui du Québec et des provinces de l'Est (Ontario et les Maritimes). Ce marché, le plus intéressant pour les entreprises, comprend un important bassin de population.

- dans un rayon de 250 km – 1,3 millions d'habitants;
- dans un rayon de 500 km – 5,5 millions d'habitants.

À moins de 15 heures par le transport routier, les entreprises de la ville ont facilement accès au marché du nord-est de l'axe New York/Toronto. Ce marché représente environ 75,5 millions de consommateurs situés dans un rayon de 1 000 km (voir Figure 2).

Le terminal maritime de Grande-Anse, les installations de Port-Alfred et l'aérogare de Bagotville, offrent à la ville et aux entreprises, des choix de moyens de transport vers les marchés outre-Atlantique.

**Figure 2**  
**Saguenay et les grands marchés nord-américains**



### Rayonnement et accès aux ressources du Centre et du Nord-du-Québec

Par sa structure urbaine et sa position géographique, Saguenay dispose d'une importante aire de rayonnement. La ville entretient des liens socio-économiques avec le Nord-Est et le Nord-du-Québec. Cette aire de rayonnement permet d'attirer des activités économiques, de drainer des ressources pour les alimenter et aussi de diffuser des services publics et privés, des connaissances, des biens, des soins, de l'information et des ressources monétaires<sup>2</sup>.

Cette zone de rayonnement comprend les territoires suivants :

<sup>2</sup> Le texte de cette partie provient du chapitre 3 du document « Le repositionnement de Saguenay » réalisé par Marc-Urbain Proulx, ph.D, Dominique Tremblay et Éric Gauthier, M. Sc. Pour le CLD de la ville de Saguenay en octobre 2004.

## Le Saguenay–Lac-Saint-Jean

La première zone de rayonnement est naturellement la population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les villes et les municipalités de la région sont reliées à Saguenay par des infrastructures de transport de bonne qualité.

La présence sur le territoire de Saguenay des institutions d'enseignement supérieur (université, cégeps, écoles spécialisées), des hôpitaux régionaux avec des spécialistes et de nombreux

services publics et parapublics, confère à la ville le statut de *Centre de services publics régional*.

La présence de centres-villes, d'importants centres commerciaux et d'axes commerciaux, confère à la ville le statut de *Métropole commerciale régionale*.

Les centres de recherche, les industries et les services du tertiaire moteur font de Saguenay un pôle régional d'emplois. La ville possède le plus grand pouvoir d'attraction régional.

**Figure 3**  
**Zone de rayonnement Saguenay—Lac-Saint-Jean**



## Nord-du-Québec — Chibougamau

Une seconde zone de rayonnement, correspondant à la région du Nord-du-Québec qui inclut Chibougamau, est importante pour les entreprises de la ville de Saguenay.

La mise en service de la route 10 (voir Figure 4), reliant la région au Moyen-Nord, permet un accès direct aux différents sites d'aménagement hydroélectrique localisés entre le 50<sup>e</sup> et le 55<sup>e</sup> parallèle, sur une largeur de 420 km séparant LG1 du bassin de la Caniapiscau.<sup>3</sup>

Toute cette vaste zone périphérique pénétrée à partir de l'avant-poste de Saguenay contient un potentiel minier, hydroélectrique, éolien, forestier et récréotouristique considérable.<sup>4</sup>

### Mine du Québec



Source : <http://www.csmomines.qc.ca/img/visuel/5.jpg>

## Le Nord-du-Québec



Source : <http://www.bonjourquebec.com/it-it/baiejames.html>

## La Côte-Nord

La Côte-Nord, en passant par Tadoussac, représente un marché naturel pour les organisations privées et publiques de Saguenay, tels les centres hospitaliers, les géants de la consommation, les services spécialisés aux entreprises, l'Université du Québec à Chicoutimi et les entreprises de construction. Ce marché périphérique s'avère considérable, tout en illustrant un potentiel d'avenir fort intéressant pour le pôle Saguenay.

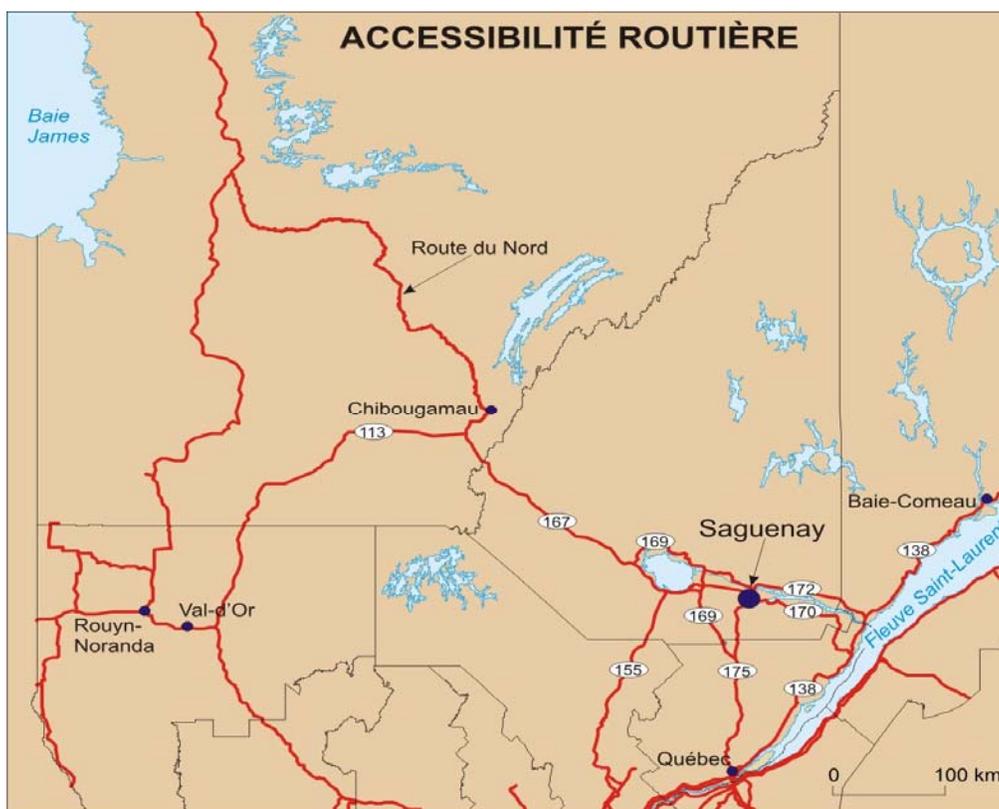
## Charlevoix

Deux routes pittoresques permettent l'accès à cette région touristique. Cet axe s'inscrit notamment dans la planification d'un corridor touristique Charlevoix / Bas-Saguenay / Saguenay et le Lac-Saint-Jean. Il offre un marché pour les entreprises et les services publics du pôle Saguenay.

<sup>3</sup> Sergieh Moussally, docteur en économie, Université du Québec à Chicoutimi, Impact économique de la route 10 sur le Saguenay—Lac-Saint-Jean, p.12.

<sup>4</sup> Proulx, M-U, Tremblay, D et Gauthier, É (2004), Le repositionnement de Saguenay, Étude commanditée par le CLD de la ville de Saguenay et Promotion Saguenay.

**Figure 4**  
**Accessibilité routière**



### Des investissements importants

Plusieurs milliards de dollars sont investis annuellement dans l'aire de rayonnement de Saguenay. Ces investissements ont des retombées au sein des filières d'entreprises saguenéennes spécialisées dans les types de travaux suivants : barrages, routes, construction d'usines et équipements industriels.

#### Barrage sur la rivière Péribonka



Source : [http://www.hydroquebec.com/peribonka/projet\\_travaux/format\\_geant.html](http://www.hydroquebec.com/peribonka/projet_travaux/format_geant.html)

#### Route 175



Source : <http://www.mtg.gouv.qc.ca>

## 1.6 La population

### 1.6.1 Population totale

Saguenay comptait, en 2006, 143 692 habitants. Elle se positionne au septième rang des municipalités québécoises. Toutefois, la ville est la seule du groupe des villes de plus de 100 000 citoyens qui se retrouve avec un bilan négatif entre deux recensements de référence (-2,3 %).

**Tableau 3**  
Évolution de la population entre 2001 et 2006

Rg	Municipalité	Population 2001	Population 2006	Différence 2006/2001 (%)	Rg 2001
1	Montréal	1 583 590	1 620 693	2,3	1
2	Québec	476 330	491 142	3,1	2
3	Laval	343 005	368 709	7,5	3
4	Gatineau	226 696	242 124	6,8	4
5	Longueuil	225 761	229 330	1,6	5
6	Sherbrooke	138 785	147 427	6,2	7
7	Saguenay	147 133	143 692	-2,3	6
8	Lévis	121 999	130 006	6,6	9
9	Trois-Rivières	122 395	126 323	3,2	8
	<b>Le Québec</b>	<b>7 237 479</b>	<b>7 545 131</b>	<b>4,25</b>	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006 et compilation spéciale du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la ville de Saguenay, août 2007.

**Tableau 4**  
Évolution de la population de Saguenay entre 1981 et 2006 et poids relatif par rapport au Québec

Année	Population	% par rapport au Québec
1981	155 604	2,37
1986	151 561	2,32
1991	153 967	2,23
1996	153 476	2,15
2001	147 133	2,03
2006	143 692	1,90

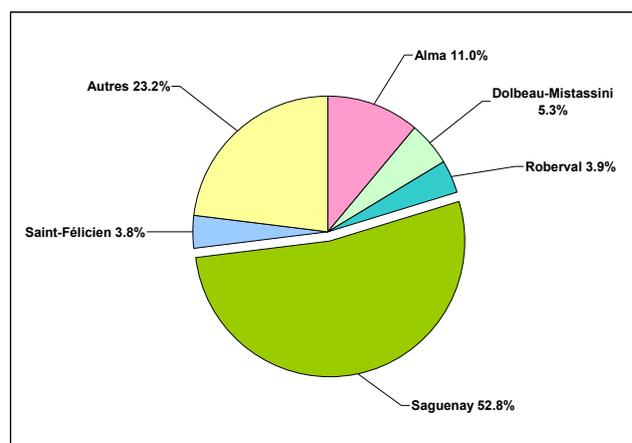
Source : Statistique Canada, Recensement 2006, 2001, 1996, 1991, 1986 et 1981 et compilation spéciale du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la ville de Saguenay, août 2007

Depuis les années 1980, la ville est marquée par une tendance lourde de diminution de la population. En effet, entre 1981 et 2006, la population de Saguenay a diminué de 11 912 citoyens

**Figure 5**  
**Poids démographique de Saguenay au sein de**  
**la région administrative en 2006**

Malgré cette situation, le poids démographique de la ville par rapport à sa région administrative est important. En effet, la ville de Saguenay représente plus de 52,8% de la population résidant au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

On constate également que la population est fortement concentrée à l'intérieur des périmètres urbains des ex-villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie. 78% de la population est concentrée à l'intérieur de ces trois périmètres urbains.



Source : Statistique Canada, Recensement 2006; compilation spéciale du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la ville de Saguenay, juin 2007.

## 1.6.2 Les ménages

En 2006, Saguenay comptait 61 280 ménages. Entre 1986 et 2006, il s'est créé 11 960 nouveaux ménages malgré une diminution de la population pour la même période.

Toutefois, la création de nouveaux ménages diminue constamment depuis 1986. Par période de cinq ans, la croissance se répartit comme suit :

- 5 470 nouveaux ménages entre 1986 et 1991 (moyenne de 1 094 par année) ;
- 2 815 nouveaux ménages entre 1991 et 1996 (moyenne de 563 par année) ;
- 2 075 nouveaux ménages entre 1996 et 2001 (moyenne de 415 par année) ;
- 1 600 nouveaux ménages entre 2001 et 2006 (moyenne de 320 par année).

La répartition et l'évolution des ménages sur le territoire suivent sensiblement les données sur la population. Ainsi, les ménages sont concentrés dans les aires urbaines de Chicoutimi, Jonquière et La Baie.

**Tableau 5**  
**Évolution des ménages de la ville de**  
**Saguenay entre 1986 et 2006**

Année	Ménages	Variation %
1986	49 320	
1991	54 790	11
1996	57 605	5
2001	59 680	3,6
2006	61 280	2,6

Source : Statistique Canada

### 1.6.3 L'âge de la population

Entre 1996 et 2006, le nombre de personnes âgées de 0 à 24 ans a diminué alors que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de façon importante (voir Tableau 6).

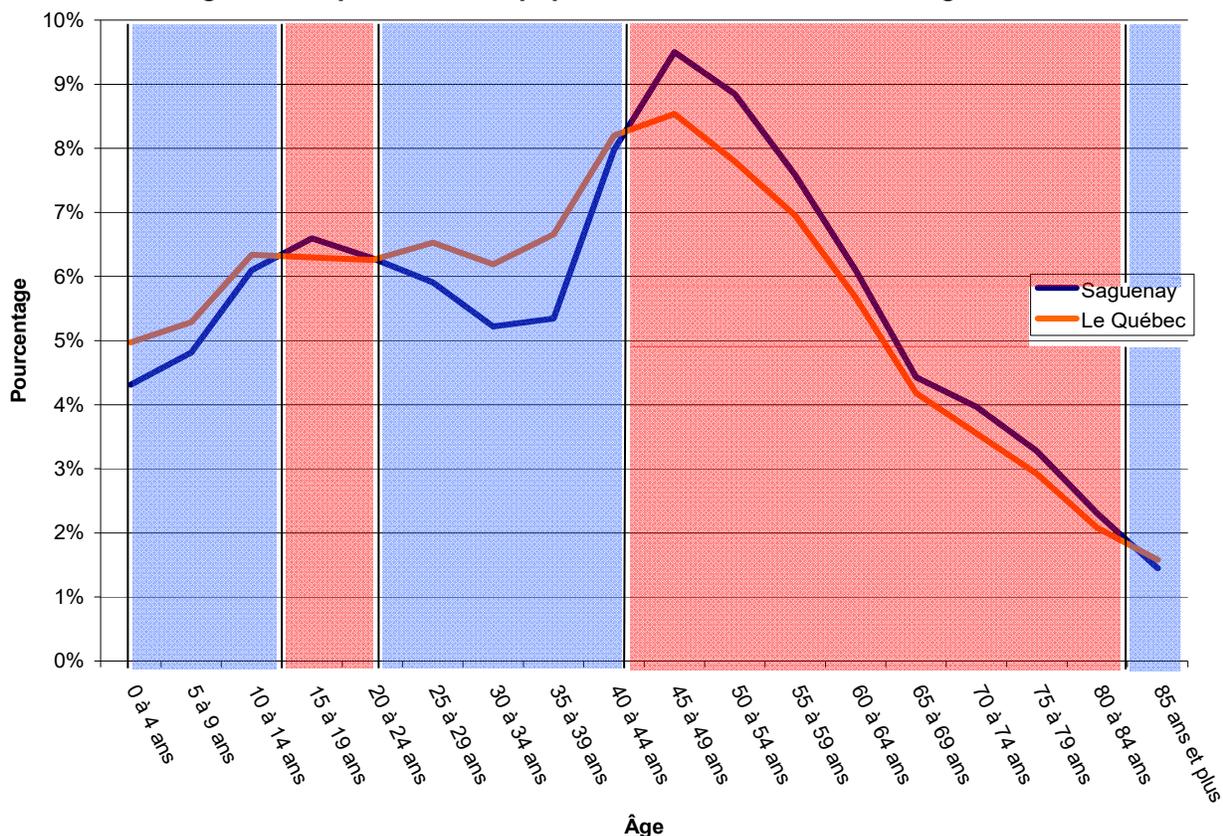
Le vieillissement de la population constaté dans l'ensemble du Québec est principalement attribuable au faible taux de fécondité, à l'augmentation de l'espérance de vie et à l'importance relative de la cohorte des baby-boomers (les 45-60 ans) dans l'ensemble de la population.

Le profil des tranches d'âge de Saguenay est différent du profil québécois. Notons d'abord une plus faible proportion de la tranche d'âge entre 0 et 14 ans, ensuite la proportion devient plus forte dans la tranche se situant entre 15 et 20 ans puis une forte différence dans la tranche des 20 à 45 ans. Il s'agit du plus grand écart entre les profils. Finalement, la tranche entre 45 et 85 ans se retrouve en plus forte proportion dans la ville de Saguenay par rapport aux chiffres de la province de Québec.

**Tableau 6**  
Évolution de la population selon l'âge

Groupe d'âge	1996	2001	2006	Croissance
0-24 ans	52 825	46 380	40 380	- 23,6%
65 ans et +	16 800	19 350	22 160	+ 31,9%

**Figure 6 : Répartition de la population selon les tranches d'âge en 2006**



Source : Statistique Canada, Profil des communautés, Recensement 2006, [En ligne] : <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/index.cfm?Lang=E> (page consultée le 6 août 2007) et compilation spéciale du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la ville de Saguenay, août 2007

## 1.6.4 Bilan migratoire

La Ville de Saguenay vit un problème important de migration de sa population depuis plusieurs années. Ce départ de la population contribue significativement à la diminution de la population et à la faiblesse de l'augmentation des nouveaux ménages.

La migration du groupe d'âge 18-24 ans n'est pas surprenante, car la littérature scientifique sur la migration a démontré que les jeunes quittent pour plusieurs raisons dont la principale est la poursuite des études postsecondaires.

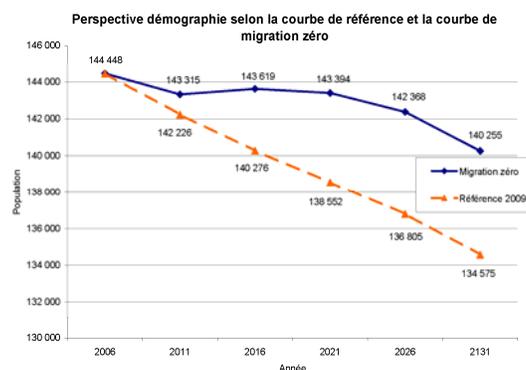
**Tableau 7**  
**Migration par groupe d'âge, 1997-2002**

Fjord-du-Saguenay	Âge					Total
	0-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-65 ans	65 ans et +	
Entrées	3 815	3 896	6 885	1 844	592	17 032
Sorties	4 561	7 499	8 720	2 408	690	23 878
<b>Solde</b>	<b>-746</b>	<b>-3 603</b>	<b>-1 835</b>	<b>-564</b>	<b>-98</b>	<b>-6 846</b>

**Figure 7 :**  
**Perspective démographique**

## 1.6.5 Les projections de la population

Pour Saguenay, les projections de population indiquent une baisse constante de la population. La ville passerait de 144 448 citoyens en 2006 à 134 575 en 2031. La Figure 7 indique que même sans la migration des jeunes vers l'extérieur, la population diminuerait quand même à partir de 2006.



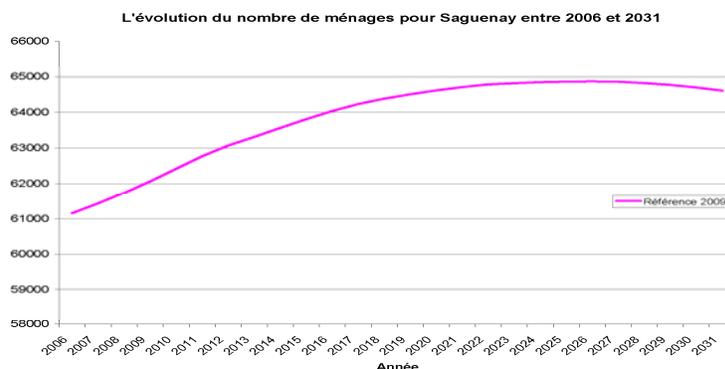
Source : Institut de la statistique du Québec, Population et ménages projetés, Municipalités régionales de comtés, 2001-2026, édition 2003, [En ligne] : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp\\_poplt/mrc2001\\_2026/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/mrc2001_2026/index.htm) (page consultée le 14 août 2007) compilation spéciale du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la ville de Saguenay.

## 1.6.6 La croissance des ménages

Quant à l'évolution du nombre de ménages, un accroissement est prévu jusqu'en 2026 pour atteindre près de 64 865 ménages.

Cependant, on voit un essoufflement marqué de l'augmentation du nombre de ménages à partir de 2012. Selon des données disponibles, à partir de 2026 on constate même une baisse du nombre de ménages.

**Figure 8 :**  
**Évolution du nombre de ménages**



Source : Institut de la statistique du Québec, Composantes annuelles de la croissance démographique, Municipalités régionales de comtés, 2001-2026, édition 2003, [En ligne] : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp\\_popl/mrc2001\\_2026/MenGA\\_MRC\\_ed03.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_popl/mrc2001_2026/MenGA_MRC_ed03.xls) (page consultée le 16 août 2007) compilation spéciale du Service d'urbanisme de la ville de Saguenay.

**Tableau 8:**  
**Prévisions des ménages entre 2008 et 2026**

Année	Nombre de ménages	Croissance annuelle
2006	61 155	
2007	61 436	281
2008	61 737	301
2009	62 065	328
2010	62 421	356
2011	62 772	351
2012	63 073	301
2013	63 312	239
2014	63 563	251
2015	63 809	246
2016	64 036	227
2017	64 233	197
2018	64 382	149
2019	64 502	120
2020	64 613	111
2021	64 705	92
2022	64 779	74
2023	64 815	36
2024	64 843	28
2025	64 859	16
2026	64 865	6
2027	64 856	-9
2028	64 819	-37
2029	64 766	-53
2030	64 693	-73
2031	64 604	-89

### **1.6.7 Perspectives démographiques**

Selon le démographe Georges Mathews, la simple perspective de dépopulation peut agir comme un accélérateur entraînant la stagnation économique qui à son tour peut provoquer une émigration supplémentaire, aggravant d'autant la dépopulation.

De plus, la tendance des grandes villes d'attirer les jeunes, et particulièrement les plus instruits, se poursuivra dans un avenir prévisible. Ainsi, les chefs d'entreprises pourront éprouver des difficultés pour retenir un personnel suffisant surtout dans un contexte où le bassin de personnes qualifiées pourrait éventuellement faire défaut. Dans le contexte où la génération de jeunes sera moins nombreuse que par le passé et que l'emploi demeure une pièce charnière dans la décision de migrer, on prévoit une compétition de plus en plus vive entre les régions pour attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée et instruite. Dans une économie où le savoir prend une importance de plus en plus grande, cette demande de travailleurs ne cessera de croître et la pénurie de travailleurs qualifiés viendra exacerber la pression pour attirer les jeunes et favoriser leur migration.

Actuellement l'industrie de l'aluminium et sa transformation est en croissance. Les grands chantiers de construction dans l'aire d'influence de Saguenay et le Plan Nord du gouvernement du Québec représentent des opportunités pour la croissance des entreprises existantes et le développement de nouvelles entreprises. À ces opportunités, s'ajoutent l'implantation de la nouvelle technologie AP-50 pour le redéveloppement de l'usine de Rio Tinto Alcan à Arvida, de nouvelles installations à la base militaire de Bagotville et le développement des services dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la recherche.

La période actuelle offre à Saguenay des outils pour retenir les citoyens et pour attirer une nouvelle main-d'œuvre qualifiée et instruite.

Pourtant, entre 1997 et 2002, la MRC du Fjord-du-Saguenay a présenté un solde migratoire négatif de 6 849 personnes<sup>5</sup>. Proportionnellement, pour la ville de Saguenay, le nombre correspond à environ 5 821 personnes. Depuis

le début des années 2000, le solde migratoire négatif a augmenté de façon considérable. En 2001-2002, la ville présentait un solde migratoire d'environ 1 500 individus.

---

<sup>5</sup> Jean-Pierre Lachance, économiste RHDCC Saguenay—Lac-Saint-Jean, *Économie en bref*, juillet 2004.